

UN
NOUVEAU ROI DE TELLO

PAR
M. LÉON HEUZEY

EXTRAIT DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE
FÉVRIER 1884.

PARIS
JOSEPH BAER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
18, RUE DE L'ANCIENNE-COMÉDIE, 18
FRANCFORT-SÜR-LE-MEIN, Rossmarkt, 18
1884

Droits de traduction et de reproduction réservés.

Bibliothèque Maison de l'Orient



147968

UN

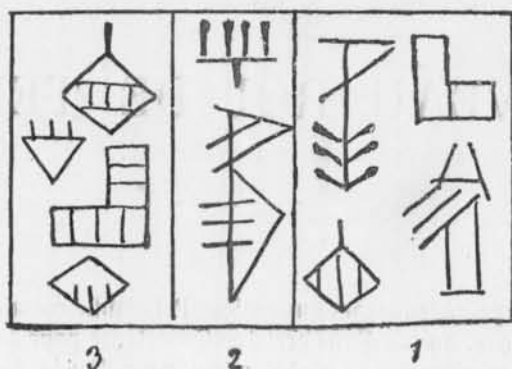
NOUVEAU ROI DE TELLO

Dans une précédente communication, j'ai établi, contrairement à l'opinion reçue, un fait d'une certaine importance pour la connaissance de la haute antiquité chaldéenne et pour l'étude des origines de l'art en Orient¹. On croyait que la cité dont M. de Sarzec a découvert et fouillé les ruines avait toujours été une ville tributaire, administrée par des gouverneurs ou *patési*; on a même parlé d'une Époque des Patési, qui aurait représenté la période la plus ancienne de l'art chaldéen. La présence bien constatée, sur deux fragments de bas-reliefs très archaïques, d'une série de quatre noms, appartenant à une ancienne dynastie de « rois de Sirpourla », a prouvé qu'il en était autrement. Le premier développement des arts, à Tello du moins, répond à une époque d'autonomie, où l'antique cité se montre à nous comme la capitale d'un petit État gouverné par des rois indépendants.

Aujourd'hui, je désirerais seulement faire connaître à l'Académie un fait qui vient s'ajouter à ceux que j'ai précédemment exposés : c'est la découverte d'un nouveau roi de Tello, dont j'ai trouvé le nom deux fois répété, tracé, comme les précédents, sur une inscription archaïque d'un type linéaire très ancien. Si la prononciation de ce nom reste incertaine, l'écriture en est très nette et de nature à produire l'évidence. C'est du reste uniquement par ce côté graphique et tout extérieur que je puis me permettre de toucher à

1. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, séance du 11 août 1882; cf. *Revue archéologique*, nouv. sér., novembre 1882 : *Les rois de Tello et la période archaïque de l'art chaldéen*. — La présente note a été communiquée à l'Académie, dans la séance du 15 février 1884.

la question. Voici ce nom royal, tel qu'il se lit dès la troisième case, immédiatement après la dédicace au dieu appelé *Nin-sah* ou *Papsoukal*, qui était la grande divinité du pays :



D'après la méthode de déchiffrement de M. Oppert, les syllabes qui répondent directement à ces caractères sont *Louh-ka-ghi-na*. Malheureusement le roi, comme il arrive trop souvent dans les inscriptions chaldéennes, ne cite pas le nom de son père. L'écriture ressemble beaucoup à celle des inscriptions d'*Our-Nina* et présente, comme celles-ci, un type antérieur aux inscriptions de *Naram-Sin*¹. C'est aux assyriologues qu'il appartient de nous dire si ce type d'écriture est plus ou moins ancien que le type des inscriptions d'*Our-Nina*. Je ferai simplement observer que le nom de la ville de Sirpourla apparaît ici avec des signes complémentaires, qui ne sont pas encore en usage dans les inscriptions de ce vieux roi. De toute manière, nous touchons aux origines de l'histoire en Orient.

Nous devons regretter surtout que la tablette même qui porte l'inscription ne soit pas venue entre les mains de M. de Sarzec. Il l'a connue seulement par un estampage, qui lui a été donné à Bagdad en 1880, et qui avait été pris sur l'original quelque temps auparavant, au moment des découvertes de Tello. D'après cet estampage, la tablette peut avoir 22 centimètres de hauteur sur 20 centimètres

1. Sur ce roi dont la date se placerait très avant dans le quatrième millénaire (vers 3750), voir les observations de M. Oppert (*Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1883, p. 80), d'après un texte de Nabonid, traduit par M. Pinches (*Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, vol. VII, 1882, 6 novembre).

de largeur. Les caractères remplissent 42 cases disposées en cinq rangées ou registres. Il paraît que la plaque de pierre était accompagnée d'une statuette représentant un personnage aux cheveux rasés. Les deux monuments auront pris le chemin de l'Europe, où l'on finira sans doute par les retrouver dans quelque collection publique ou privée. En attendant, l'estampage que M. de Sarzec a laissé entre mes mains est un document des plus précieux. Comme il est en assez mauvais état, j'en ai fait une copie que je suis heureux de présenter à l'Académie, au nom de M. de Sarzec, et de soumettre particulièrement à notre savant confrère M. Oppert, en lui demandant de vouloir bien en faire l'objet d'une communication dans l'une de nos prochaines séances.

LÉON HEUZEY.

(Extrait de la *Revue archéologique*, n° de février 1884).